

Tarifs

Salarié·e·s :

Frais d'inscription et sélection : 40 €
Frais pédagogiques comprenant sélection, positionnement, formation ; présentation à la certification.

Parcours complet 4 UC : 6 867 €

Prise en charge des frais pédagogiques selon critères de l'Opérateur de compétences (OPCO) de votre employeur.

Parcours partiel : devis sur demande

Apprenti·e·s :

Frais d'inscription et sélection : 40 €
Frais pédagogiques comprenant sélection, positionnement, formation ; présentation à la certification

Parcours complet 4 UC ou partiel

Prise en charge des frais pédagogiques selon réglementation en vigueur
Se renseigner auprès du CFA des métiers du sport et de l'animation.

Demandeur·e·s d'emploi :

Frais d'inscription et sélection : 40 €
Frais pédagogiques comprenant sélection, positionnement, formation ; présentation à la certification

Parcours complet 4 UC ou partiel

Prise en charge selon éligibilité aux aides de pôle emploi, selon les droits acquis avec le compte CPF.

Contact

Union régionale
des Francas de Bretagne
Tél : 02 99 51 48 51
accueil-secretariat@francasbzh.fr

Responsable de formation :
crenou@francas-pdl.asso.fr

Réunions d'information

Des informations collectives sont organisées en présentiel à l'Union régionale des Francas de Bretagne.

-Mardi 31 mai - 18h00 : présentiel
-Mardi 14 juin - 18h00 : présentiel
-Mardi 28 juin - 18h00 : visio*
-Mardi 5 juillet - 18h00 : visio*
-Mardi 6 septembre - 18h00 : présentiel

*Pour l'information collective, merci de vous inscrire auprès de l'accueil par mail et de communiquer vos coordonnées.

Centre Alain Savary
187 rue de Châtillon. Rennes

Merci de confirmer votre présence par mail à
accueil-secretariat@lesfrancas.bzh



Les Francas en Bretagne

Les Francas s'appuient sur un réseau réparti sur l'ensemble des départements. Les associations départementales ont une vocation éducative, sociale et culturelle. Elles agissent pour l'accès de tous les enfants et de tou·te·s les adolescent·e·s à des loisirs de qualité, en toute indépendance, et selon le principe fondateur de laïcité qui, au-delà de la tolérance, invite à comprendre l'autre, pour un respect mutuel. Elles mobilisent au quotidien un réseau de bénévoles et de permanent·e·s issus du mouvement Francas d'Éducation populaire sur l'ensemble du territoire national.

La formation professionnelle aux Francas

Travailler au développement qualitatif de l'action éducative contribue à rendre possible les changements attendus pour demain. Face à cet enjeu, les animateur·ice·s doivent initier des propositions liées à l'aménagement des espaces, à l'amélioration de la fonction d'accueil et mettre en place des propositions d'activité adaptées à l'âge, aux effectifs, à la temporalité et à la durée de l'action. Former les animateur·ice·s d'activité assure la pérennité de la qualité éducative des actions mises en œuvre.

Une fédération laïque de structures et d'activités éducatives, sociales et culturelles.

Mouvement d'Éducation populaire, les Francas sont une association complémentaire de l'école, reconnue d'utilité publique par le décret du 13 novembre 1991 et agréée par les Ministères de l'Éducation nationale, de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Notre expertise éducative est confortée par la dynamique d'un mouvement agréé Jeunesse éducation populaire. Ce mouvement rassemble tou·te·s celles et ceux qui, en matière d'éducation, veulent faire émerger des idées nouvelles et stimulantes pour le développement de la cité.

Contacts

Union régionale
des Francas de Bretagne
Centre Alain Savary
187 rue de Châtillon – BP 40101
35201 Rennes Cedex 02

02 99 51 48 51
www.francasbzh.fr
accueil-secretariat@lesfrancas.bzh

2022 – 2024
Rennes

les francas

L'éducation en mouvement !

BPJEPS

Mention Loisirs tous publics

Spécialité : animateur

**La formation des professionnel·les de l'animation
au service des projets d'accueil et d'animation enfance-jeunesse**



Le BPJEPS avec les Francas

Le Brevet professionnel de la jeunesse, de l'Éducation populaire et du sport est un diplôme de niveau 4 délivré par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Il atteste de la possession des compétences professionnelles indispensables à l'exercice du métier d'animateur-ice aussi bien dans le cadre associatif qu'auprès d'une collectivité.

Nos formations BPJEPS visent à former des animateur-ices qui inscrivent leurs actions dans le cadre de l'éducation populaire. Ces animateur-ices, grâce à une connaissance approfondie de leurs publics et des techniques d'animation, seront capables d'initier et de faire émerger des projets liés à la vie locale.

La formation BPJEPS Loisirs tous publics donne l'autorisation d'exercer en tant que directeur-ice d'accueil collectif de mineurs.

Conditions d'admission

Conditions obligatoires :

- Être titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivante :
 - Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) ou attestation de formation aux premiers secours (AFPS)
 - Premiers secours en équipe de niveau 1 (PSE1) en cours de validité
 - Premiers secours en équipe de niveau 2 (PSE2) en cours de validité
 - Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité
 - Certificat de sauveteur secouriste du travail (SST) en cours de validité.
- Pour les Français de moins de 25 ans : joindre l'attestation de recensement et

du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense

Réunir l'une des conditions suivantes :

- Justifier de 200 heures d'animation professionnelle ou non professionnelle auprès d'enfants, ou être titulaire du BAFA, BAFD, BPJEPS AS, APT ou EEDD, BAPAAT, CQP « Animateur-ice périscolaire », Bac professionnel « service de proximité et de vie locale » ou agricole (toute option) ou BP agricole (toute option).

Le/la candidat-e doit également :

- Déposer un dossier de candidature complet
- Avoir une structure professionnelle pour l'entrée en formation
- Satisfaire aux tests de sélection de l'organisme de formation (entretien, épreuve écrite)
- Avoir un plan de financement de la formation

Les principes de la formation

- Des orientations éducatives s'appuyant sur le projet des Francas : agir pour la laïcité, le développement durable, la place du numérique dans l'éducation, l'accès aux loisirs éducatifs et culturels pour tous
- Des méthodes pédagogiques actives incluant interventions et témoignages de professionnel·les
- L'intégration d'une dimension interculturelle au projet de formation
- L'identification d'un projet individuel de formation
- Une situation d'alternance au service de la montée en compétence des stagiaires
- Un accompagnement par le/la tuteur-ice et le/la formateur-ice référent de la formation

Organisation de la formation

- Durée en centre : 35 heures de positionnement 665 heures de formation hors allègement
- Durée en entreprise : 1372 heures minimum

Alternance : L'accueil en structure d'alternance se réalisera en structure socio-éducative : centre social, maison de quartier, accueil collectif de mineurs, service municipal enfance-jeunesse. L'alternance en centre de formation et en structure permet de se préparer au métier d'animateur-ice enfance-jeunesse et à l'obtention du diplôme BPJEPS Loisirs tous publics (niveau 4)

La formation BPJEPS Loisirs tous publics s'adresse sous conditions à un public d'apprenti·e·s, de demandeur·e·s d'emploi, de salarié·e·s.

Accessibilité aux personnes porteuses de handicap : le référent handicap des Francas est à votre disposition pour accompagner la réalisation de votre projet de formation.

Unités capitalisables	
UC1 154 h	Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure Communiquer dans les situations de la vie professionnelle Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté • Contribuer au fonctionnement de la structure
UC2 196 h	Mettre en œuvre un projet d'animation • Concevoir un projet d'animation • Conduire un projet d'animation • Evaluer un projet d'animation
UC3 77h	Conduire une action dans le champ Loisirs tout public (LTP) et de direction Accueil collectif de mineurs (ACM) • Organiser et évaluer les activités • Encadrer une équipe dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs • Accueillir les publics enfants et adolescents et les animateurs
UC4 203h	Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en oeuvre les activités • Situer son activité d'animation dans un territoire • Maîtriser les démarches pédagogiques, les outils et techniques de la mention LTP en référence au projet de la structure
Publics	Conduire des activités d'animation

Calendrier :

- Date de début : 17/10/2022
- Date de fin : 12/02/2024
- Date de sélection : 10/10/2022
- Date de positionnement : 17/10 au 21/10 2022

Le positionnement permet de construire avec le stagiaire un parcours individualisé de formation, en fonction du profil et de l'expérience du candidat·e.

Lieu de formation :

- Rennes : Union régionale des Francas de Bretagne
Centre Alain Savary
187 rue de Châtillon. Rennes

Modalités d'inscription *

- Retrait du dossier : sur le site internet des Francas de Bretagne ou sur demande au 02 99 51 48 51 www.francasbzh.fr
- Date limite de dépôt du dossier : 12 septembre 2022 selon la date de sélection souhaitée
- Dépôt du dossier d'inscription : formation@francasbzh.fr
- *Dates sous réserves - en attente de l'habilitation de la DRAJES